

Motion du CSEE GRAND EST au CSEC Afpa du 25 mars 2021

Le CSEE Grand Est tient à rendre compte du sentiment de déconsidération de la part de la direction éprouvé par ses membres. Les mêmes sujets sont régulièrement ré-abordés par les élus, sans qu'ils puissent obtenir de réponses instruites et précises (déclaration du CSE de février 2021).

Un premier exemple, la situation de formateurs devenus conseillers en transition courant 2020, par simple notification, sans aucune explication ni concertation. De multiples raisons ont été évoquées depuis juin par la présidence du CSEE, par la DRH et par la DR : la référence à la dernière mouture du Livre II (qui a d'ailleurs donné raison aux représentants qui portaient la question), le fait de faire partie de l'équipe « accompagnement » d'un centre et de « ne plus avoir de face à face pédagogique » (alors qu'une bonne partie de l'accompagnement est constituée de face à face pédagogique), la décision locale du directeur de centre (quand en réalité il n'y est pour rien dans la décision)... **Et il est dorénavant urgent d'attendre l'avis de la DRH nationale**, qui a normalement dû être sollicitée par la DRH régionale depuis deux mois...

A aucun moment, alors que le sujet a été ré-évoqué pour la cinquième fois, le refus du changement de statut pour raisons d'identité professionnelle et surtout l'incohérence du « deux poids-deux mesures » (deux agents sur les mêmes activités d'accompagnement dans deux centres, voire sur un même centre, dont l'un est resté formateur et l'autre est devenu arbitrairement conseiller en transition) ne semblent poser problème à la direction.

Deuxième exemple : les élus s'interrogent et interrogent régulièrement sur le nombre de postes toujours en recrutements ou suspendus. En effet, post réorganisation sur le Grand Est, il reste à recruter sur les centres 23 postes de formateurs et 7 postes sont suspendus. En DR, 10 postes sont toujours en recrutement, dont 5 postes sur le service développement, 2 postes de directeur, comme celui de la finance et exécutive service, depuis 1 an !

Comment expliquez-vous ces difficultés de recrutement ? Est-ce propre à notre région ? **La direction générale prévoit-elle ou envisage-t-elle des plans d'actions avec ou en appui à notre direction régionale** pour pourvoir aux recrutements ?

Troisième exemple : les élus, représentants du personnel de la région Grand Est, demandent de manière régulière une lisibilité sur les affectations des salariés CDI et CDD de la région. Depuis 1 an, les organigrammes par centres, présentés et corrigés à chaque CSEE, ont eu de multiples versions et comportent toujours des erreurs. Après avoir entendu la Direction expliquer qu'il s'agissait d'une question de moyens, RH et matériel, les élus s'interrogent sur les moyens attribués au service des Ressources humaines et à la direction régionale pour gérer les 810 salariés de la région.

Nous demandons à ce que les moyens et consignes soient donnés à la DR Grand Est afin que nous disposions rapidement d'une liste fiable et complète du personnel, afin d'assurer les accompagnements de salariés, de la communiquer aux RP et de pouvoir équitablement agir auprès de chacun pour les ASC, surtout dans le contexte actuel de crise sanitaire ou nous devons préserver le lien social.

Nous attendons le positionnement de la direction nationale sur ces différents sujets.